

Infos pratiques

Votre avis nous intéresse !

La boulangerie de Nailloux : *l'Epi de l'Autan*, propose un service de livraison du pain au village de Montgeard. Le passage du boulanger ne pourrait s'effectuer qu'avec un nombre minimum de personnes.

Si vous êtes intéressés, merci de le signaler à la Mairie le plus rapidement possible afin que ce service puisse être mis en place dès le début de l'année.

SERVICES : FIOUL

Face à la conjoncture actuelle de la baisse du pouvoir d'achat, nous allons essayer de mettre en place un service à la personne pour les habitants de Montgeard, en partenariat avec COMBUSTIBLES 31 (entreprise de livraison de fioul située à Nailloux). Le projet serait

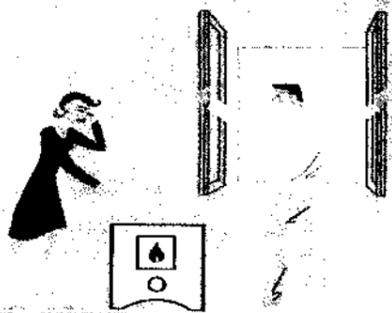


de regrouper à la Mairie les demandes de personne souhaitant se faire livrer du fioul afin d'obtenir un prix avantageux. La seule contrainte est de regrouper ces personnes sur une même journée de livraison.

Un premier essai serait prévu en fin d'hiver vers mars 2009.

Si vous êtes intéressé, venez-vous inscrire à la Mairie.

Risque d'intoxication au monoxyde de carbone



STATISTIQUES DU MINISTERE

3 personnes sur 10 ne font pas contrôler leur chaudière et leur chauffe-eau.

1 français sur 20 déclare avoir bouché les orifices de son domicile.

Le **monoxyde de carbone** est responsable de 6 000 intoxications par an en France et de près de 300 décès.

Pourquoi est-ce dangereux ?

C'est un gaz invisible, inodore, toxique et mortel résultant d'une mauvaise combustion quelle que soit la source d'énergie : bois, gaz, charbon, essence, ... Il peut s'avérer mortel en moins d'une heure.

Les signes : maux de tête, nausées, fatigue. L'intoxication est grave lorsqu'elle entraîne des vertiges, des troubles du comportement, des pertes de connaissance, le coma.

Quelles sont les causes du danger ?

Une mauvaise combustion (les appareils de chauffage ou de production d'eau chaude mal entretenus) et une

mauvaise aération du logement (une flamme a besoin d'air pour brûler). Si l'air du logement n'est pas renouvelé, la combustion sera incomplète et émettra du monoxyde de carbone.

Comment éviter les intoxications ? Faites vérifier chaque année vos installations par un professionnel (chaudières, chauffe-eau, cheminées, inserts et poêles, conduits d'aération). Aérez votre logement même en hiver et ne bouchez jamais les entrées d'air.

Que faire si vous soupçonnez une intoxication ?

Si vous avez des maux de tête, des nausées, des vomissements ... pensez au monoxyde de carbone.

Aérez immédiatement en ouvrant portes et fenêtres, arrêtez vos appareils à combustion et appelez les secours (le 112, le 18 ou le SAMU 15).

L'écho écologique - Tri sélectif ... Le saviez-vous ?

Tout papier **froissé** ne peut pas être recyclé, ne pas mettre dans les poubelles jaunes-marrons !

Actuellement les **lingettes** sont à la mode. Celles-ci, si elles sont jetées dans les toilettes, ne sont pas du tout biodégradables. Elles arrivent à la station d'épuration et engendrent de gros problèmes.

Il faut les jeter dans la poubelle ménagère et jamais dans les toilettes.

Pour vos remarques, suggestions, observations, si vous souhaitez intervenir dans une rubrique, vous pouvez me contacter par mail : c_galinier@yahoo.fr



Janvier 2009 N° 3
TRI-ANNUEL

SOMMAIRE

- Edito.** 1
Vœux du Maire et du Conseil municipal
- Chroniques Montgeardines** 2
Les épouvantails 2008
La castagnade
Le réveillon 2008
- Infos communales** 3
Nouvel adjoint administratif au secrétariat de Mairie
Modifications du CM
Naissances 2008
Dénomination de logements et de voirie
Recensement militaire
- Infos pratiques** 4
Fioul
Boulangerie
Intoxication au monoxyde de carbone
L'écho écologique

Mairie de Montgeard



Rue de la Bastide
31560 MONTGEARD
Tél/fax. 05.61.81.34.74

HORAIRES

Matin : Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 h à 11 h

Après-midi : Lundi, jeudi de 14h30 à 17h30 (Stéphanie)

Mardi, vendredi de 14h30 à 18h30 (Liliane)

Fermé le mercredi
toute la journée

Editorial

Par Marie-Claire GAROFALO

Depuis quelques mois, vous le savez, des crises (financière, économique, alimentaire, écologique) affectent toutes les populations du monde. En France, aujourd'hui, le chômage explose, le pouvoir d'achat baisse. L'Etat se désengage des services publics (la poste, le trésor public, l'école maternelle est menacée, les RASED sont en voie de disparition ...) et supprime des milliers de postes d'agent.

Aussi, dans ce contexte difficile, le projet d'agrandissement de l'école de notre commune, s'il est toujours d'actualité en ce qui concerne l'étude financière de son impact sur le budget de la commune, ne sera peut-être pas réalisable dans l'immédiat.

En effet, de nombreuses incertitudes demeurent en ce qui concerne le niveau des dotations que percevront les communes par l'Etat, les banques sont devenues très frileuses pour accorder des crédits, et une réforme du remboursement de la TVA aux communes, à notre connaissance, pas à notre avantage, nous incitent à une grande prudence.

Parallèlement, nous avons aussi des défis à relever dans le domaine de l'environnement et du développement durable : dans la loi Grenelle I, votée en octobre 2008, il est prévu une généralisation des bâtiments « basse consommation » et les collectivités locales devront travailler à la rénovation thermique de leur parc de bâtiments publics.

C'est un des défis que nous aurons à relever dans les mois et années à venir : investissements lourds pour la protection de l'environnement et crise financière et budgétaire à gérer.

L'année 2009 sera une année-test pour les investissements des collectivités territoriales en raison des incertitudes qui pèsent sur la préparation des budgets et je ne manquerai pas d'être très attentive à l'évolution de nos finances.

Malgré tout cela et à cause de tout cela, je vous souhaite une année 2009 la plus douce, la plus agréable possible. Qu'elle vous apporte joie et bonheur, pour vous et les vôtres.

Bonne année à tous !

PERMANENCES DU MAIRE

Les lundi, mardi, jeudi
et vendredi de 9h à 11h
(hors vacances scolaires)

Les samedis suivants :
10 et 31 janvier 2009
7 et 28 février
7 et 21 mars
Ouvert de 10h à 12h

*Le maire et le conseil municipal
vous présentent leurs meilleurs vœux
pour la nouvelle année
& vous invitent à partager
la galette des rois,
le dimanche 18 janvier 2009
à 15h30 sous la halle.*

CLASSEMENT :

1er PRIX



2eme PRIX



3eme PRIX



Espaourales 2008

13 épouvantails ont concouru pour la fête locale 2008. Vous avez pu les admirer tout le long de la Grand Rue du Pastel. Nous tenons, une fois de plus, à remercier tous les participants. Le 1er prix a été attribué à l'épouvantail n° 4 « Le danseur Lauragais » (de Mr et Mme LEFEVRE) qui a obtenu 51 points. Le 2ème prix a été raflé par l'épouvantail n° 10 « L'haltérophile des JO » (de Mme KAUSZ et Mme MASSICOT) avec 47 points, et le 3ème prix a été obtenu par l'épouvantail n° 13 « mamie » (de Mr DEJEAN) avec 24 points.

Ce concours est un moment privilégié de la fête qui permet d'animer notre petit village et d'investir ses habitants autour d'une activité ludique. Depuis maintenant quelques années, il commence à être connu et les habitants des villages alentours viennent observer ces curieux habitants longeant la rue principale le temps des festivités locales ...

Pour 2009, nous souhaiterions promouvoir ce concours. D'une part, nous aimerions favoriser la créativité, l'originalité mais également augmenter le nombre de participants. D'autre part, nous allons rendre plus attractives les récompenses afin de valoriser le concours et ses participants. Pour ce faire, nous aimerions que 1 ou 2 réunions soient organisées (dans la convivialité et la simplicité) afin de regrouper toutes personnes désirants échanger autour des épouvantails (sur l'élaboration, les techniques, l'histoire, les matériaux ...). Si vous avez envie d'intervenir lors de cette réunion et de proposer des animations, présentez-vous à la mairie. Nous vous attendons !

Venez visiter et réagir sur le Blog :

epouvantailsmontgeardins.unblog.fr

Messagerie : epouvantailsmontgeardins@yahoo.fr

MON BEL ÉPOUVANTAIL

(par Michelle LEFEVRE)

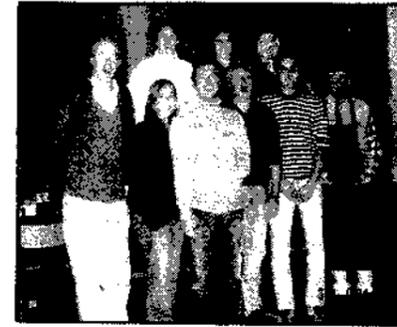
L'épouvantail est apparu presque en même temps que l'agriculture, à quelques milliers d'années près. Pour les oiseaux, l'épouvantail était tantôt un repoussoir, tantôt un perchoir. Longtemps utilisé par les cultivateurs, (aussi bien en Orient qu'en Occident), les agriculteurs modernes ont désormais recours à des subterfuges plus efficaces.

Depuis 1970 environ, le déracinement des personnes a fait place à un retour aux sources. En France, la population a éprouvé un nouveau désir d'apprendre les patois et dialectes, et de découvrir le folklore des régions. Ce phénomène s'est accompagné d'un nouvel intérêt pour les épouvantails, favorisant leur réimplantation.

Voici ce qu'en pense un épouvantail (Extrait d'un article de Marcel Favre, Officier des Arts et des Lettres) : « Il y a bien longtemps que mon statut d'épou-

vantail planté à l'entrée du village me permet d'assister, sans intervenir, à tous les va-et-vient des gens d'ici et d'ailleurs. Parfois aussi je me prends à rêvasser, voguant sur les douces arabesques que dessinent dans le ciel mes complices les cigognes. Il y a belle lurette que je ne fais plus peur à personne ... et c'est normal car, en fait, je me trouve plutôt beau dans mon habit d'or, de vent et de lumière.

Il faut que je vous explique qu'au fil du temps, une cérémonie en mon honneur s'est instaurée dans la région. Chaque année, les visiteurs prennent avec délicatesse mon effigie en photos. Alors je les entends murmurer, les yeux pleins d'admiration : « il a une jolie couleur » ... Il y en a même qui évoquent ma « belle robe ». Entouré d'une telle dévotion, il est tout à fait normal que je continue, de mes bras étendus, à protéger ma Capitale, tout en surveillant la circulation [...] pour voir arriver mes futurs compagnons, en train de naître dans l'esprit et l'imagination de leurs créateurs pour la prochaine fête de l'Épouvantail. »



CASTAGNADE, Samedi 29 novembre 2008

Cette soirée a réuni plus d'une centaine de convives de Montgeard mais aussi de Gibel, Cagnac, Nail-

loux ... Malgré une météo hivernale, la soirée a rencontré du succès et les 30 kg de châtaignes ont été consommés ! Nous remercions toutes les personnes qui ont aidé à l'organisation de cette rencontre et qui ont participé à la rendre conviviale.

Infos communales

Nouvel adjoint administratif au secrétariat de Mairie

Arrivée le 7 novembre dernier, Stéphanie PELFORT a pris ses fonctions au sein de l'équipe municipale de la mairie de Montgeard.

Ses fonctions seront complémentaires à celles de Liliane GALINIER.



NAISSANCES 2008

Mila PRUVOST,

née le 1er juin

Sacha DENIS,

né le 1er juin

Tom BEAL, né le 8 juillet

Clément FERRER,

né le 31 août

Mathéo JOSSE,

né le 23 novembre

Toutes nos félicitations aux heureux parents !

Modifications

du Conseil Municipal

Durant le mois de septembre, Daniel KAUSZ, 1er Adjoint, a été amené à démissionner pour raisons professionnelles.

Le 2ème Adjoint, Serge KONDRYSYN est devenu 1er Adjoint. Le Conseil Municipal a élu en date du 15 octobre 2008, Marie-Laurence GOUZENNES en tant que 2ème Adjoint au Maire.



Dénominations des logements et du passage « LE CLOUTET »

Les travaux de réalisation des logements sociaux (Cité Jardins) sur la route départementale 25 « Lieu-dit-Emprioux » (qui va en direction de Cal-

mont) sont en cours et devraient être terminés courant février. Le Conseil Municipal en date du 19 décembre 2008 a délibéré pour désigner à l'unanimité : les logements de la Cité Jardins « Le Cloutet » et la voie le desservant « Passage du Cloutet ». En patois occitan, le « cloutet » signifie petite mare, celle-ci a en effet existé à cet endroit il y a quelques années.

REVEILLON de la Saint Sylvestre 2008 !

A l'occasion du réveillon de la nouvelle année, nous avons été 139 convives à nous réunir à la salle polyvalente, et à nous souhaiter une bonne année 2009 !

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à préparer, décorer, organiser, cuisiner, animer ... cette belle soirée.



Rappel ! Garçons et filles

fêtant leurs 16 ans dans

l'année, sont invités à s'inscrire sur **les listes de recensement militaire,** dans le

courant de leur mois d'anniversaire. Pour ce faire, il faut se présenter à la Mairie avec des copies de la carte d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile. Il leur sera remis un certificat qui doit être présenté lors de l'inscription au BAC et au permis de conduire.